L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 19 AVRIL 1889.

Grand Bal.

Fidèle à un usage qui date déjà de loin, la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans va donner son grand bal annuel. Il aura lieu cette fois à la Salle de l'Artillerie Washington ; local vaste, aéré, excellemment distribué et qui a déjà vu tant de fêtes brillantes. C'est là une des associations françaises les plus nombreuses du continent américain ; l'une des plus solidement assises.

Ce n'est pas seulement pour le nombre qu'il la faut citer, mais encore, et surtout, pour sa composition ; on y trouve en effet les meilleurs éléments de cette colonie française, qui est ici l'un des groupes de nationalité étrangère, les plus respectables, les plus utiles.

Elle est aussi ce qu'indique son nom et rien que cela. Jamais, et c'est là l'une de ses conditions d'harmonie, de stabilité ; jamais la politique n'y a ses entrées. On ne s'y occupe de scrutin qu'une fois l'an, croyons nous, alors qu'il s'agit de choisir le Conseil d'Administration.

En cela il peut bien s'élever de ci de là quelques petits orages, mais orages féconds plutôt que nuisibles ; car si l'agitation se produit ainsi, c'est que, de toutes parts, on veut que les hommes désignés comme Administrateurs se recommandent et par le caractère et par la compétence.

Ces choix ont presque invariablement été fort heureux ; la situation de la Société est le meilleur témoignage qui se puisse fournir.

Néanmoins, si prospère qu'elle soit, il est utile qu'une fois l'an, elle fasse appel aux Français, aux amis de la France, afin de grossir son budget qui doit faire face à bien des besoins et dont les bienfaits sont considérables.

Nous n'avons guère, d'ailleurs, à insister sur ce sujet ; chaque saison la fête de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans est un succès ; il en sera certainement de même cette fois encore, car déjà la vente des billets—$1—est fort importante.

Lire l'annonce.

Palais flottants.

M. Eugène Robinson, un Gunman d'entreprise, a fait construire récemment trois Palais flottants, distribués en sections diverses, et dont l'un a pour dénomination : Grand Opera House. Ces constructions qui contiennent et servent à exhiber partout des spectacles curieux, sont arrivées devant la Nouvelle-Orléans, y ont mouillé depuis plusieurs jours, ainsi que nous l'avons déjà écrit. Néanmoins des circonstances, impossibles à prévoir, en ont empêché l'inauguration qui, on se le rappelle, devait avoir lieu dimanche dernier. Elle a donc été renvoyée à après-demain Dimanche de Pâques.

Pour cette ouverture le directeur réserve à ses visiteurs des représentations comme jamais il ne s'en donna ici ; spectacles sur les trois Palais flottants ; qui commenceront à une heure de l'après-midi et auront une durée de trois heures environ, aux prix populaires toujours. On sait que ce théâtre d'un nouveau genre a son mouillage au pied de la rue du Canal.

La veille au soir, c'est à dire demain, les Palais flottants seront ouverts, pour inspection, à tous les porteurs d'invitations. Celles qui ont été envoyées, l'autre semaine, et portant la date du 13 avril, seront reçues à cette occasion.

M. Robinson nous prie d'annoncer aussi que les billets d'entrée, datés du 14 avril, seront valables durant toute la semaine d'exhibition commençant dimanche.

Pour tous autres détails voir le programme, ou consulter l'annonce spéciale que l'on trouvera à la première page de l'*Abeille*.

Galathée.

Cette exhibition si bien réussie, et qui est un progrès sur celle du même genre que l'on a pu voir, en 1888, à Paris, se continue pour quelques jours encore.

Les représentations en commencent à 2 heures de l'après-midi. Elles se renouvellent chaque quart d'heure et ont lieu le soir aussi :—rue du Canal entre les rues Baronne et Dryades.

Prix d'entrée : 10 cents ; enfants : 5 cents.

Un nouveau théâtre.

Les journaux parisiens nous apprennent que, parmi les trois concessionnaires du nouveau théâtre qui s'élève maintenant sur le champ de l'Exposition Universelle de Paris, figure le nom de M. Scipion, artiste d'un talent très vrai, très fin, très souple, qui fit partie de la troupe de l'Opéra de la rue Bourbon, saison 1872-1873.

Ce théâtre : Les Folies-Parisiennes, a pour directeurs MM. Daubray, Scipion, Georges Richard. On y jouera l'opérette, la pantomime et le ballet.

Musée-Théâtre.

Vous savez que le Campement de Gipsies n'aura qu'une durée fort courte ; l'engagement est d'une semaine seulement. Voyez donc ces Bohémiens et Bohémiennes authentiques ; ils sont au nombre de trente ; et c'est un spectacle curieux que ce groupe de nomades, grands et petits, vivant en communauté, en intelligence parfaite avec leurs ours et singes savants.

Avec ce camp de Bohémiens vous trouverez bien d'autres curiosités au Curio Hall ; et des comiques amusants sur la scène dont les représentations ont lieu au rez-de-chaussée.

La navigation entre la France et l'Algérie.—Le 3 avril a été promulguée la loi en vertu de laquelle la navigation entre la France et l'Italie ne pourra s'effectuer que sous pavillon français.

Suppression des maisons de jeu en Belgique.—Le ministre de la justice de Belgique vient d'ordonner par décret la fermeture de toutes les maisons de jeu dans les villes d'eaux de la Belgique.—Une pression du dehors ne serait pas, dit-on, étrangère à l'événement.

L'eau de la source de la pension Gonthier, à Covington, Lne.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive ;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

PEERLESS DYES Les meilleurs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 avril 1889 —Indications pour la Louisiane : Temps beau, température stationnaire, vents du sud.

Température du 18 avril 1881

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	68	20
Midi	76	25
3 P. M.	78	25
6 P. M.	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

James Isaacs à Mlle Martha Young.
Joseph Jefferson à Mlle Adelaide Laurence.
Franz R. Statykowski à Mlle Martha Rogaszewski.
Philip Schumacher à Mlle Ethel Ham.

Naissances.

Mme John Manning, Jr., un garçon.
Mme Chas. E. B. Hermann, un garçon.
Mme M. W. Flaspoller, un garçon.
Mme August Roy, un garçon.
Mme Alexander C. Landry, une fille.

Décès.

Edward Ward, 18 ans, 367 rue Annonciation.
Claude K. Regan, 2 ans, 25 rue St-Thomas.
Maria Schiro, 3 ans, 140 rue Bienville.
Harriet Lee, 53 ans, 58 rue Newton, Alger.
Peter Small, 50 ans, 29 rue Powder, Alger.
J. D. Reel, 75 ans Hôtel-Dieu.
Mme J. C. Daliel, 60 ans, 118 rue Union.
Francis Meteye, 79 ans, 412 rue Dauphine.
Annette Francois, 70 ans, rue Dauphine, près Toulouse.
Dennis Curren, 53 ans, 92 rue Joséphine.

Le nouveau cas suivant de diphthérie a été rapporté au Bureau de Santé : au No 67 rue Bourgogne.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Héritiers de J. Berkery et J. McFarlane à Dennis Brady, un terrain borné par Bolivar, Gravier, Perdido et Bertrand $560.

Succession de Mme A. Slark au board of administrator of the Tulane Educational Fund, un terrain borné par Canal, Commune, St-Charles et Carondelet $60,000.

F. W. Miller à Anna E. Schoemeck, un terrain borné par Esplanade, Remparts Kerlerec et Bourgogne $3,750.

Louisiana Homestead Association à L. Foster, deux terrains bornés par Baronne Dryades Cadiz et Jena $600.

Mme Vve. B. Lorenzen à Mme E. Harris, un terrain borné par St-Charles, Marengo, Constantinople et Pitt $7,000.

S. G. Vogt à Mme M. Green, un terrain borné par Neuvième, St-Thomas, Tchoupitoulas et Huitième $1,000.

Rosalie Cousins, et als à M. Ford, trois terrains bornés par Nord Poydras, Sud Poydras, Franklin et Liberté $3,800.

F. Gardère à Irène Pettier, un terrain borné par Esplanade Kerlerec, Dauphine et Bourgogne $9,000.

Cour de District.—Jose Serra contre Y. Font, pour 308 barils et 1000 sacs de sucre. Jugement en faveur du demandeur.

Cour de Circuit.—Le grand jury du terme de novembre a été déchargé jusqu'à nouvel ordre.

Cour Civile.—Marx Levy & Frères contre Chas. K. Burdeau, pour $2005.

Les successions Tudman, Bauman, Catherine Redsch et Verona Schofy sont ouvertes.

Henry Swet, au nom de sa femme, contre Jos. Westermeier, en $4,600 de dommage pour saisie illégale.

Le juge King rendra lundi sa décision au sujet de l'exception de la loterie mexicaine au droit de l'avocat-général d'instituer contre elle des poursuites.

M. Louis Bronn, accusé de faillite frauduleuse par ses créanciers, a été déclaré coupable par le jury mais ses défenseurs, MM. Leonard, Marx & Bruenn ont demandé une nouvelle audition de cause.

Cour Criminelle.

Section A.

Les accusations de parjure et emprisonnement immérité portées par le grand jury s'adressent au sergent R. Walsh pour les faits relatifs à l'accusation de M. W. H. Stafford, *reporter du News*.

Des deux autres accusations, celle de détournement a été portée contre M. Besançon et la double accusation de faux en écritures contre E. P. Boyer.

Section B.

Peter Selso, A. Torregano et J. Katz, recel. Ordonnance de non lieu.

Bureau de Santé.—Le Bureau de Santé s'est réuni hier soir, en séance spéciale, pour s'occuper de la question des abattoirs. Il a été décidé que les propriétaires de ceux de Carrollton seraient avertis d'avoir à se conformer aux réglements sanitaires qu'ils ignorent complètement, sous peine d'être obligés de fermer.

En ce qui concerne le nouvel établissement de ce genre, pour la construction duquel l'autorisation a été demandée mardi dernier au Conseil, le Bureau de Santé, dont le Conseil avait sollicité l'avis, a décidé qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à la construction de cet abattoir dans le bas de la ville, pourvu que les réglements sanitaires soient strictement observés. Le Bureau a décidé qu'il s'occuperait de la création de dépôts de viande, afin d'éviter le long transport de celle-ci, particulièrement en été.

Attaque.—Hier soir à 7 heures, Mme C. Marsener, âgée de 40 ans, habitant rue Claiborne No 585 se rendait à l'église encoignure Laharpe et Galvez, lorsqu'elle est tombée d'une attaque, près de la rue Lapeyrouse.

Elle a été ramenée chez elle par son mari et a reçu les soins que nécessitait son état, peu grave du reste.

Mort subite.—Hier, à 1 h. 30, un nommé Gus. Blotz, âgé de 43 ans, natif de Louisville, Ky., est mort subitement dans une pension tenue au No 51 1/2 de la rue du Canal par J. Donnelly. Le défunt avait été vu ivre pendant ces derniers jours. Mike Goldsmith, propriétaire de bar-room situé rue Delta No 75, dit qu'il a au Kentucky des parents qui ont des ressources.

A l'Hôpital.—Un nègre du nom de Chris Johnson, bucheron à Hahnsville, paroisse St-Charles, s'est blessé d'un coup de hache au-dessus de la cheville droite et est arrivé hier soir en ville à 7 heures pour faire soigner sa blessure à l'hôpital.

Chute de cheval.—Hier, à 4 heures 15 de l'après-midi, encoignure Troisième et Howard, un enfant de couleur du nom de Joseph Simms, est tombé de cheval et s'est blessé à la tête. Il a été transporté chez lui rue Troisième No 369. Les étudiants ont refusé de se prononcer sur l'état du blessé qui saignait abondamment par les oreilles.

Comité des Trente.—Dans notre compte-rendu de la réunion qui a eu lieu dimanche dernier pour la nomination d'un comité chargé d'organiser la célébration de la fête nationale française, nous avons cité à deux reprises M. A. Griffo parmi les membres élus. M. Griffo a été en effet nommé membre de la commission, mais son nom répété une seconde fois a été mis par erreur à la place de M. Alphonse Briffod, qui, lui aussi, a été désigné pour faire partie du comité.

M. Louis Emmerling.—L'Orphéon Français, une des meilleures sociétés de la colonie française, la plus méritante de toutes, peut-être, parce qu'on y a le bon esprit de ne faire de politique ni locale, ni nationale, ni internationale ; parce qu'on ne s'y groupe pas par esprit d'intérêt, fut-il le plus légitime possible ; parce qu'on se borne à y faire de l'art comme on peut et du mieux qu'on le peut, l'Orphéon Français vient de perdre un de ses membres les plus précieux, les plus utiles.

M. Louis Emmerling—un brave et digne garçon, travailleur infatigable et camarade éminemment serviable. Un des plus anciens membres de cette Société chorale, il en était secrétaire depuis sept ans. Il suffit de cette qualité de secrétaire quasi-perpétuel, pour faire comprendre les mérites qu'on lui reconnaissait et l'estime en laquelle on le tenait. Aussi ses co-sociétaires, dont il était très aimé, se feront-ils un devoir d'accompagner, en corps, ses restes à leur dernière demeure. M. Louis Emmerling, qui n'avait aucune fortune, et vivait, au jour le jour de son travail, laisse, derrière lui, une veuve et quatre enfants, à peu près sans ressources. Mais les orphéonistes français sont des hommes de cœur, encore plus que de chœur ; ils sauront pourvoir aux premiers besoins de cette famille en deuil. Comme le dit l'annonce publiée à la première page, les funérailles auront lieu, cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa résidence, No 149, rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Dans le bassin.—Hier soir, à 11 heures, a été transporté à l'hôpital un jeune homme de 26 ans, Chas. Cross, natif du Massachusetts, qui avait été attaqué sur la rive du nouveau bassin, près du pont du Mississippi Valley Road, et y avait été jeté après avoir été blessé dans le dos et volé de $5. Il avait regagné la rive à la nage et était rentré chez lui, rue Peters No 64, où l'ambulance a été envoyée par les agents, avertis de cette attaque nocturne.

Paragraphes.—La liste des assessements révisés par le Conseil a été présentée par le secrétaire Manning au Bureau des assesseurs, qui a refusé de l'accepter.

—Le comité de salubrité s'est réuni hier et a discuté la question de la mise en fourrière des bestiaux errants, de l'extension de la limite des fourrières, de l'obligation des propriétaires d'enclore leurs terrains vagues, mais aucune décision n'a été prise, MM. Delavigne et Keppler étant d'avis qu'il est préférable d'attendre le résultat du vote de la taxe de drainage qui nécessitera un changement de limites et de renouveler les ordonnances.

—Les commerçants des rues Poydras et Magasin parlent de congédier leurs employés le samedi à 3 h. de l'après-midi, du 1er mai au 1er septembre. Une pétition circule à cet effet dans le quartier.

—Les Cours ne siégeront pas aujourd'hui à cause du Vendredi Saint.

—Le Capt. J. B. Donnolly, d'East Carroll, a été nommé au poste de Marshal de ce district qu'occupe en ce moment le Col. Moorman.

—La grève des maçons de l'Union semble décidément ne pas devoir tourner à leur avantage, car les travaux de construction du Baldwin Building et de l'entrepôt de la Raffinerie Louisiana avancent rapidement, les entrepreneurs ont sous la main le nombre voulu d'ouvriers et peuvent en trouver d'autres encore, s'ils en ont besoin. Les membres de l'Union en seront donc pour leurs frais.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Président Carnot.

Paris, 18 avril.—Le président Carnot a ouvert aujourd'hui l'exhibition des reliques révolutionnaires, au Louvre.

Perquisition domiciliaire par la police.

Paris, 18 avril.—La police a fait une descente aux résidences du député Turquet et de cinq autres membres du parti Boulangiste, pour y chercher des documents ayant trait à la campagne Boulangiste.

La Commission du Sénat.

Paris, 18 avril.—La Commission du Sénat nommée pour conduire le procès contre le général Boulanger, a fait subir aujourd'hui un interrogatoire à M. Reinach, directeur de la *République française*, ainsi qu'à M. Pressence, rédacteur au journal le *Temps*, relativement aux agissements du général Boulanger avec des capitalistes anglais.

Le tribunal civil a ordonné au liquidataire de la Compagnie du Canal de Panama de dédommager les employés qui ont été renvoyés.

Les boulangistes—Le Président Carnot.

Paris, 18 avril—Les chefs du parti boulangiste, à Bruxelles, ont résolu de garder le *statu quo* durant l'Exposition, à la condition que le gouvernement agisse de même.

Le président Carnot, au cours d'une entrevue aujourd'hui avec M. Sonzegno (?), le propriétaire de *Il Secolo*, qui vient de louer à bail le Théâtre de la Gaîté, pour y jouer l'opéra italien et y donner des concerts durant l'Exposition, a dit qu'il avait fait partie de cinq cabinets et que jamais dans les délibérations des divers Conseils, il n'avait entendu une seule parole dirigée contre l'Italie.

Il désapprouve les journaux français qui emploient un langage calculé à mettre en danger les relations amicales qui existent entre les deux puissances.

Il a promis d'assister en compagnie de MM. Tirard et Spuller, à la première représentation de la troupe italienne.

M. Vacher nommé vice-président du parti national—Le général Saussier.

Paris, 18 avril—Les feuilles boulangistes annoncent que le député Vacher a été élu vice-président du parti national en remplacement du général Boulanger.

Les réunions des chefs de parti ont toujours lieu à la résidence du général Boulanger, à Paris.

Le journal *Radical* déclare que le général Saussier a présenté au comité du sénat une liste d'officiers qui consentent à suivre le général Boulanger ; liste qui a été compilée par un officier qui a été condamné depuis.

Rente française.

Paris, 18 avril. — Le trois pour cent est coté à 86 francs 87 1/2 centimes.

M. Gladstone—Le Père McFadden.

Londres, 18 avril—M. Gladstone écrit au sujet de l'affaire du Père McFadden, que le gouvernement a assumé une bien lourde responsabilité, et que s'il est prouvé plus tard que celui-ci n'avait aucune raison plausible pour justifier sa conduite, qu'il lui sera demandé un compte sévère.

Pas de nouvelles du Danmark.

Londres, 18 avril—Des steamers qui viennent d'arriver rapportent avoir eu un temps modéré, et d'avoir rencontré journellement des navires qui n'avaient aucune nouvelle du *Danmark*.

M. Joseph Chamberlain.

Londres, 18 avril—M. Joseph Chamberlain déclare, dans une lettre récente, que Lord Randolph Churchill a annoncé en novembre dernier, sa détermination de ne pas se porter candidat au siège parlementaire de Birmingham.

Ce dernier répond que l'assertion de M. Chamberlain est sans fondement. On s'attend à une vive correspondance à cet effet.

M. Parnell.

Edimburg, 18 avril—Le Conseil de Ville, par un vote de 8 contre 5, a décidé de conférer les franchises de la ville à M. Parnell.

Le prince Bismarck et l'affaire Samoa.

Berlin, 18 avril—Un "Livre blanc" sur les affaires de Samoa vient d'être lancé en vue de la prochaine conférence. Dans un télégramme adressé à Herr Striebel, le nouveau consul allemand à Samoa, en date du 16 courant, le prince Bismarck censure la conduite du consul Knappe durant les troubles qui ont eu lieu à Samoa.

Il s'étend sur ce fait déplorable qu'avec une force insuffisante, sans autorité, sans nécessité, et surtout sans la moindre chance de succès, le consul Knappe a pris des mesures le 17 décembre qui ont eu pour résultat la mort d'un grand nombre de personnes, la ruine des planteurs et une position tendue entre les Etats Unis et l'Allemagne.

Le chancelier ajoute que l'Allemagne n'a rien à voir dans les affaires locales de Samoa ; que sa seule mission est de protéger les Allemands et de leur permettre de développer leurs intérêts commerciaux.

Le prince Bismarck a lancé un ordre qui définit clairement la responsabilité des commandants de navires de guerre relativement aux appels faits par les consuls qui se trouvent à l'étranger.

Il laisse aux dits commandants le droit de juger par eux-mêmes s'il y a aucune raison légale et politique pour se rendre à la requête des consuls, à moins que ceux-ci ne produisent une autorité spéciale émanant du bureau des affaires étrangères de l'Allemagne.

A l'appui de cette décision, le chancelier se réfère aux récents événements de Samoa, où, dit-il, une requête non-autorisée a eu pour résultat une grande perte de vie, un tort immense aux intérêts de l'Allemagne et un danger réel pour les bonnes relations qui ont toujours existé entre l'allemagne et une puissance amie ; et cela sans aucune raison sérieuse pour une intervention par la force armée.

L'Empereur Guillaume.

Députés Socialistes.

Berlin, 18 avril—L'empereur Guillaume partira pour Stuttgart le 25 juin, pour féliciter le roi Charles de Wurtemberg sur son avènement au trône.

On rapporte que le gouvernement a l'intention après la dissolution du Reichstag, de poursuivre nombre de députés socialistes. Cette décision est basée sur les récents jugements qui ont eu lieu à Freiberg et Eberfeld.

Le Pape Léon XIII.

Rome, 18 avril—Le Pape a dit la messe aujourd'hui dans sa Chapelle privée, et a donné la communion aux membres de sa Maison. Sa santé paraissait bonne.

Dimanche et lundi il dira la messe dans la Salle du Consistoire ; les étrangers qui visitent la ville y seront admis.

On rapporte que Monseigneur Mocenni, sous-secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, sera nommé cardinal.

Le Père M. Tadden.

Dublin, 18 avril—Le Père M. Tadden, arrêté sous l'accusation d'avoir participé au meurtre de l'inspecteur de police Martin à Gweedore, a été mis sous caution, avec consentement de l'avocat de la couronne.

WASHINGTON.

Nominations.

Washington, D. C., 18 avril—Le Président a fait les nominations suivantes : Edward S. Lacey, du Michigan, contrôleur de la monnaie ; Timothy Guy Phelps, collecteur de la Douane pour le District de San Francisco, California.

Une révélation du passé.

Washington, 18 avril—La nomination faite hier, de Henry M. Dixon, du Mississipi, comme cadet de West Point, a donné lieu au récit suivant : "Il y a quelques jours une vieille dame très faible de santé, se présentait au bureau de M. Halford, secrétaire intime du Président, et lui demandait de soumettre à M. Harrison la candidature de son petit-fils, âgé de 18 ans, comme cadet de West Point.

Le récit qu'elle a fait à M. Halford l'a vivement intéressé et l'a décidé à présenter la vieille dame au Président, sans retard. Arrivée en présence de celui-ci, elle lui a répété ce qu'elle venait de dire au Secrétaire Halford et le Président semblait fort ému.

Sur sa demande, Mme Dixon, car c'était le nom de la dame en question, a préparé un rapport détaillé de ses tribulations ainsi que de celles de sa famille, et ces détails faisaient partie de sa demande pour la nomination de son petit-fils.

Suivant ce rapport Mme Annie E. Dixon est la veuve du major Henry T. Dixon, le seul homme du comté Fauquier, Virginie, qui ait voté pour M. Abraham Lincoln comme président des Etats-Unis en 1860.

Il a été obligé, à l'époque, d'envoyer prendre son bulletin à Washington, qu'il a déposé dans la boîte au scrutin de sa main gauche, tandis qu'il tenait de la main droite un revolver armé.

On lui avait fait dire que quarante hommes bien déterminés avaient fait le serment de le tuer s'il votait pour M. Lincoln.

Quelque temps après, il s'est rendu par affaire, à Alexandrie, Virginie, et son absence devait durer environ deux jours. Après son départ, un ami est allé trouver Mme Dixon et lui a dit que son mari devait être assassiné en descendant du train, s'il osait revenir dans ses foyers.

Sur cette declaration, elle a immédiatement envoyé un télégramme à son mari, le suppliant de ne pas revenir, et celui-ci n'a pu revoir sa famille qu'après une absence de quatre années.

Il a servi durant toute la guerre de sécession ; était l'un des défenseurs de la Capitale, et a été ensuite commissionné comme payeur de l'armée. Durant ces quatre années Mme Dixon a été persécutée sans relache, et à plusieurs reprises a été enfermée comme prisonnière. Toutes ces propriétés ont été détruites, et six semaines après la fin de la guerre, le major Dixon a été assassiné par un ex-officier confédéré.

A la suite de ce meurtre sa famille a été laissée dans le plus grand dénûment ; sur l'insistance du général Grant, qui était au courant de tout ce qui s'était passé, le maître de poste général, Randall, a donné de l'emploi à la malheureuse femme dans son département. Après avoir occupé son poste durant dix années, elle a été obligée de l'abandonner, et aujourd'hui elle est vieille, faible de santé et sans un toit pour l'abriter.

Son fils Henry M. Dixon, encore enfant, est parti pour le Sud à la conclusion de la paix, et s'est marié dans le Mississipi, à l'âge de 18 ans, sa femme étant native de cet Etat. Il s'est opposé au ticket démocrate en 1879, alors qu'il se trouvait à Yazoo City, et a été sommé par une bande d'émeutiers d'avoir à quitter cette ville. Il s'y est cependant refusé, et en août 1879, il a été assassiné de la même façon que son père ; la balle de l'assassin l'atteignant dans le dos.

Sa femme lui a survécu peu de temps, et six enfants en bas âge ont été privés de l'affection de leur père et mère. C'est pour l'aîné de ceux-ci, nommé d'après son père, que Mme Dixon intercède. Des lettres touchantes de Henry M. Dixon, trouvées dans sa poche après sa mort (l'une d'elles percée d'une balle) ainsi que d'autres documents émanant de sa veuve, ont été remis au Président et à son secrétaire, et tous deux ont été tellement touchés après en avoir pris lecture, que celui-ci s'est décidé à accéder à la demande de la malheureuse femme.

Le gouvernement mexicain et la Conférence maritime internationale.

Washington, 18 avril. — Le département d'Etat a reçu un télégramme du ministre Bragg, en date du 10 courant, qui annonce que le gouvernement mexicain a accepté l'invitation du gouvernement des Etats-Unis et sera représenté à la Conférence maritime internationale qui doit avoir lieu à Washington le 16 octobre prochain.

M. Whitlaw Reid.

Washington, 18 avril.—M. Whitlaw Reid, le nouveau ministre en France, a pris le serment d'office aujourd'hui, au département d'Etat.

Vol.

Minneapolis, Minn., 18 avril—Une dépêche spéciale de Brainard, Minn., dit : Un paquet contenant $15,000 en or a disparu mystérieusement du bureau de la compagnie du Northern Pacific Express Co. en cette ville.

Louis Hohman, le commis de nuit, a reçu hier, du train arrivé à 1:45 a. m., quatre sacs d'espèces, dont deux contenaient $15,000 en or, chacun, et deux autres, $500 en argent chacun. Ces valeurs étaient consignées au First National Bank, de cette ville, par la Compagnie d'Express Northern Pacific R. R., pour payer les employés du chemin de fer.

Hohman déclare qu'il a porté l'argent avec les autres paquets de l'Express qui lui étaient confiés jusqu'à la porte du bureau de l'Express. Hohman ajoute qu'il est certain qu'il a tout placé dans le coffre-fort et a fermé celui-ci. Une demi-heure plus tard, en chèquant les paquets, il a découvert qu'un des sacs d'or manquait. Hohman a immédiatement notifié son supérieur ; mais jusqu'ici on n'a rien découvert. Hohman est considéré par la compagnie comme un employé fidèle et honnête.

Suicide.

Chicago, 18 avril.—Un monsieur, arrivé à l'Hôtel Richelieu le 10 avril, et qui s'y était inscrit sous le nom de Sydney Walters, s'est suicidé, la nuit dernière, dans sa chambre, en prenant de la morphine. Les gens de l'hôtel sont à peu près dans l'inconnu à ce sujet ; cette affaire reste encore entourée de mystère. M. Walters, depuis qu'il était ici, avait fait des dépenses libérales ; il s'était conquis de nombreuses sympathies durant son séjour à l'hôtel Richelieu, et rien dans ses faits et gestes ne pouvait laisser soupçonner la moindre intention de suicide.

Hier soir, vers six heures et demie, une femme de chambre passant devant l'appartement de M. Walters, entendit quelqu'un qui respirait péniblement, et aussitôt elle en donna avis aux commis. On monta donc et on trouva que la porte était verrouillée à l'intérieur ; si bien qu'il fallut quelques efforts pour l'ouvrir. En y entrant, on appela immédiatement un médecin, qui employa tous les moyens afin de rappeler à lui-même M. Walters ; mais l'œuvre de la mort était déjà trop avancée.

On rapporte qu'il avait été reçu à l'hôtel un télégramme de la femme de Walters, daté de Cleveland. Si bien qu'on put lui donner aussitôt avis de la mort de son mari.

On dit aussi que le jeune homme avait informé une dame de Pittsburg de son intention de suicide. Et le rapport doit être vrai, car M. Carlson recevait de cette même dame, environ trois heures après la mort de Walters, une dépêche, demandant si effectivement celui-ci s'était tué.

Voici cette dépêche :

"Pittsburg, 17 avril, à l'Hôtel Richelieu :

"Sydney Walters s'est-il suicidé aujourd'hui ?

"Signé :

"Mme Nora Erman."

Ce document mène à la conclusion forcée que M. Walters avait bien réellement donné avis de son intention. Et la dame a jugé l'avis si grave qu'elle s'est fait un devoir de poser aussitôt la question qu'on vient de lire.

Après de vaines recherches pour arriver à la cause réelle du suicide, on a découvert les deux télégrammes suivants :

"Union Depot, Cleveland, Ohio, 10 avril.

"Reçu lettres—je demeure au No 8 rue Johnson.

"Signé :

"Mme Sidney Walters."

"Cleveland, O., 17 avril—Laissez-moi savoir par dépêche si vous devez venir et j'irai à votre rencontre.

"Signé ; Mme Sidney Walters."

M. Carlson a immédiatement envoyé un télégramme à Mme Walters lui annonçant la mort de son mari, et celle-ci est arrivée ici ce matin à temps pour donner son témoignage à l'enquête du coroner.

Elle a déclaré avoir été mariée à Walters à Cleveland il y a six mois, qu'il était anglais de naissance, étant né à Londres, où il s'était fait un certain nom comme journaliste. Arrivé aux Etats-Unis il y a de cela sept ans, il a travaillé pour plusieurs maisons commerciales.

Elle dit avoir reçu trois lettres de Walters, vendredi, samedi et hier. Dans l'une de ces lettres, il disait qu'il allait se tuer, que les affaires étaient mauvaises, qu'il ne voyait aucune perspective de changement favorable, et qu'il était déterminé à en finir avec la vie.

Elle ajoute qu'il a déjà essayé plusieurs fois de se détruire, mais qu'on a toujours prévenu ses desseins à temps.

Démission du surintendant de police Hubbard.

Chicago, 18 avril—Le surintendant de la police, Hubbard, a envoyé sa démission aujourd'hui au maire Cregier. Celui-ci n'a encore pris aucune décision.

Les troubles à Oklahoma.

Chicago, Ills., 18 avril—Une dépêche de Fort Smith, Ark., annonce que quatre hommes ont été envoyés hier sur la frontière d'Oklahoma. L'excitation est toujours grande.

Accident de chemin de fer.

Pittsburg, Pa., 18 avril—Un accident de chemin de fer a eu lieu à Coraopolis, Penn., sur le Pittsburg & Lake Erie R. R., vers 9 heures hier soir.

La locomotive qui allait à une vitesse de trente-cinq milles à l'heure, a déraillé ; le wagon préposé aux bagages et trois autres wagons à passagers ont été entraînés dans la chute.

Plusieurs passagers ont été légèrement blessés.

Exécution.

Hartford, Conn., 18 avril—John H. Swift a été pendu ce matin à 10 heures un quart.

Le Danemark.

New-York, 18 avril—La réponse stéréotypée : "Pas de nouvelles," a été donnée ce matin par les agents de la ligne Thing Valla à tous les ingénieurs au sujet des malheureux passagers et hommes d'équipage du *Danemark*.

Le steamer *Alsatia*, de la ligne Anchor, parti de Gibraltar le 1er avril, est arrivé aujourd'hui dans ce port. Ses officiers n'ont vu aucune trace ni du *Danemark*, ni de ses passagers.

Suisse.

Une dépêche de Berne dit que deux Russes, qui avaient quitté Zurich lors de l'explosion du 8 mars, ont été décrétés d'arrestation.

Ils sont impliqués dans l'affaire pour avoir connu les expériences faites par Brenstein et Dembski.

Le conseil fédéral a décidé, en principe, de ne pas déférer les prévenus aux assises. Il sera procédé à l'expulsion de tous les prévenus arrêtés, soit six. C'est dans ce sens que réponse a été donnée au ministre de Russie à Berne, M. de Hamburger.

On télégraphie, de Genève, que la Ligue internationale de la paix et de la liberté a décidé de tenir, cette année, sa séance annuelle à Paris, immédiatement après la session du congrès international de la paix.

Le comité d'organisation du congrès international de la paix a décidé que la séance d'ouverture de ce congrès aurait lieu, le 23 juin prochain, dans la grande salle du Trocadéro.

Exclamation d'un calicot en s'apercevant, hier matin, que les toits sont couverts de neige :

—Tiens ! le Bon Dieu qui a fait son exposition de blanc.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Celisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barnes et Dauphine.

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Lim. Ex..7:00 am	No 4 Fast Mail..7:00am
No 5 Coast.....9:00 am	No 6 Coast.....3:40 pm
No 1 Fast Mail.7:20 pm	No 2 Lim. Ex..3:05 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen..11:00 pm	No 2 Passen....9:15 am
No 3 Chic.and N. O. Lim...7:30 am	No 4 St-Louis and Chic.Ex...5:30pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express.....8:00 am
No 54 B. R. Local.......10:10 am	No 53 B. R. Local........3:50 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:00 am	No 2 Limited....3:35 pm
No 5 Fast lim.6:30 am	No 6 Fastlim..7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1.........9:00 am	No. 2.........5:00 pm
No. 3.........6:25 pm	No. 4.........8:00 am
No. 5.........10:00 am	No. 6.........3:45 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..3:10 am	No 20 Califor..11:25 am
No 17 Local...6:55 am	No 18 Local....7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m., 4:00 p.m., 4:50 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 6:30 a.m., 5:00 p.m.
Dimanches seulement—10:10 a.m., 8:10 pm	Shell Beach.....9:30 am. Dimanches seulement—6:00am., 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R. ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée .....7:00 pm | Départ.........7:20 am

Tous les jours excepté le dimanche.

Arrivée.......5.45 am | Départ.........3:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 19 AVRIL 1889

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Point Houmas—MARY Z COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 20 AVRIL 1889

Ouachita River—JOHN HOWARD, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Rivière Rouge—DACOTAH, à 5 P M
St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M
Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayous Macon et Tensas—H HANNA BLANKS, à 5 P M
Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Washington—ALTO, à 5 P M
Bœuf River—ERA No 10, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis, 18 avril—Le fleuve a baissé de 2 pouces. Départs. Pacific pour la Nlle-Orléans à 6 a m ; Jay Gould pour St-Louis à 9 a m ; S L Wood pour la Nlle-Orléans à 4 p m.

Cairo, 18 avril—Le fleuve a 19 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et chaud. Arrivés, City of Vicksburg de Natchez à 2 p m ; W H Cherry de St-Louis à 4 p m. Départs, City of Vicksburg pour St-Louis à 4 p m ; W H Cherry pour la rivière Tennessee à 6 p m.

Louisville, 18 avril—La rivière monte—9 pieds 7 pouces dans le canal ; 7 pieds 5 pouces aux chutes. Temps beau et chaud.

Evansville, 18 avril—La rivière a 14 pieds 5 pouces et monte. Temps clair.

Cincinnati, 18 avril—La rivière a 26 pieds 9 pouces et monte. Temps beau.

Les Passes.

Port Eads, 18 avril 6 p m.—Vent du nord-est. Arrivés, à 8:30 a m steamship anglais Jos Oteri Jr, capitaine DeLuca, de Truxillo ; à 4 30 p m, steamship anglais Danish Prince, capitaine Potts, de St Vincent, Cape de Verde, sur lest.

Départs, steamships Gardenia pour Copenhague, Yucatan pour Liverpool, City of Dallas pour Belize, Hutchinson pour la Havane et Caxton pour Liverpool.

Marchés.

Paris, 18 avril—Les rentes 3 pour cent 86 francs 97 1/2c.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 18 AVRIL 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship [ital] Jos Oteri, Pizzati Truxillo.
Steamship [ang] Edgar, Hodgson, Queenstown [pour ordres] via Norfolk, Vie.
Steamship Harlan, Brown, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship [ital] Jos. Oteri, Jr, DeLuca, Truxillo.
Steamship [ang] Danish Prince, Potts, St-Vincent, Cape de Verde, sur lest.
Navire (am) Fawn, Hopkins, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
Alice LeBlanc, Blanchard, Laurel Valley.
Neptune, Kouns, Bas du fleuve.
City of St Louis, O'Neal, St-Louis.
Lougie Dexter, ——, Bas du fleuve.

A LA QUARANTAINE.

EXPORTATIONS.

QUEENSTOWN, VIA NORFOLK, VIE.—par steamship Edgar—72,000 boisseaux mais en grenier 5000 sacs à grain.

BLUEFIELDS—par steamship Harlan—544 colis divers 7000 pieds bois de charpente 14,000 merrains.

IMPORTATIONS.

TRUXILLO—par steamship Jos Oteri Jr—10,000 régimes figues bananes 30,000 cocos Jos Oteri.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—6 balles coton 64 boucts sucre 155 barils sucre 94 barils melasse et fret assorti.

BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—62 boucts sucre 85 barils sucre 85 barils melasse 7 sacs riz brut 3 sacs coton en graine et fret assorti.

LAUREL VALLEY—par steamer Alice LeBlanc—34 boucts sucre 23 barils riz et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—4 barils sucre 121 barils melasse 40 sacs riz brut et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par longre Dexter—111 sacs riz brut.

ST-LOUIS—par steamer City of St-Louis—235 balles coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SHELL BEACH RAILROAD—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—3230 balles coton 2 wagons gousses graine coton 510 sacs tourteaux 5820 sacs farine graine coton 367 barils sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—201 balles coton 1 sac coton 25 balles tissées coton 1 wagon farine graine coton 250 barils sucre 388 barils melasse et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—2 wagons gousses graine coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—Fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—92 balles coton 800 sacs farine graine coton et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque H L Routh, Kirby........partie 4 avril
Steamship El Dorado, Byrne........parti 13 avril
Steamship New Orleans, Halsey....parti 15 avril
Steamship Seneca, Quick........parti 16 avril

PHILADELPHIE.

Goëlette E C Allen True, McLaughlin.par.4 avril

LIVERPOOL.

Steamship Counsellor, Lang........parti 19 janv
Steamship Gallego, Arrizabalaga.....parti 23 fév
Steamship Wm Cliff, Winder........parti 1er avril
Steamship Governor, Valliant.......parti 5 avril
Steamship Alava, Albeniga..........parti 4 avril
Steamship Bernard Hall, Alexander.parti 14 mar
Steamship Venezuelan, Highton.....parti 15 mars
Steamship American, Anson.........parti 17 mars
Steamship Merchant, Platt..........parti 22 mars
Steamship Andean, Wrake.........parti 7 avril
Steamship Guido, Lacbiorda.........parti 7 avril
Steamship Nicoto, Ugarte.........parti 7 avril

LONDRES.

Steamship Erl King, Prisk........parti 29 mars
Steamship European, Johnston.......parti 15 avril

FALMOUTH, ANG.

Steamship Falmouth, ——........parti 2 avril

BORDEAUX.

Steamship Paris, Chevalier.........parti 26 mars

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Danish Prince, Pottr....parti 1er avril

ANVERS

Steamship Bordeaux, Blanchandin.parti 31 janv
Steamship Paris, ——........parti 21 mars

PALERME

Steamship Glen Taner, ——........parti 30 mars

GÊNES.

Barque Clementina, ——........partie 30 mars

PAUILLAC.

Steamship Bordeaux, Blanchandin....parti 9 fév

MONTEVIDEO.

Steamship Waterloo, ——........parti 30 mars
Steamship Crest, ——........parti 28 mars

CASTELLAMARE

Brick Selina Stanford, Starita......parti 29 janv

COLON.

Steamship Bernard Hall, Alexander.parti 8 avril

BUENOS AYRES

Barque Francesca, Mareeca........partie 21 fév
Steamship Crest, ——........parti 21 mars

RIO DE JANEIRO.

Steamship Chancer, ——........parti 2 avril
Steamship Holbein, ——........parti 2 avril

DAKAR.

Barque Theresa, Brower........partie 24 fév

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Annie	Gênes	4e dist, 45
Australian	Liverpool	1er dist, 21
Author	Liverpool	Pte Tier
City of Dallas	Belise	1er dist, 15
City of Lincoln	Brême	rue 4e
Chilian	Havre	rue 2e
Clinton	Havane	Alger
Caxton	Liverpool	4e dist, 44
El Paso	New York	Alger
Emiliano	Liverpool	1er dist, 27
Edgar	......	Elevator
Harlan	Bluefields	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Intrepid	Londres	3e dist, 30
Legislator	Liverpool	4e dist, 41
Mariner	Liverpool	1er dist, 19
Navarro	Liverpool	3e dist, 26
Professor	Liverpool	Pte Tier
Puerto Riqueno	Hambourg	Gretna
Statesman	Liverpool	Southport
Suppicich	Galveston	Southport
BARQUES.		
Guiseppe	Russie	2e dist, 28
Guano	......	2e dist, 7
Marcelle	En détresse	2e dist, 34
BRICKS.		
Carmen	Mexico	2e dist, 16
Enrique	......	2e dist, 13
GOELETTES.		
Alice McDonald	......	1er dist, 17
Kate S Morse	......	rue Girod

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmante et désirable Maison-Cottage élevée dans le Sixième District,

Coin de l'avenue de la Louisiane et la rue du Camp, et Nos 167 et 169 de l'avenue de la Louisiane (attenant).

Dans l'affaire de John Bruns & fils, etc., vs. leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 25,600.

Vente de Syndic.

Vente à l'enchère publique à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 16 rue Bourbon—SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, daté le 5 avril 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Magazine, Camp et Tolédano ; le dit lot est désigné par le No 2 dans l'îlet No 317, et mesure 32 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, retiré de la rue, et contenant salons doubles, salle à manger, grand corridor, une chambre à coucher, cuisine, poulailler, chambre à bain, &c., aussi hangar dans la cour et chambre à coucher finie, citerne fournissant l'eau à toutes les parties de la maison, gas partout, &c., grillage en fer ornementé, cour pavée en briques—le tout presque neuf et en parfait état. Cette propriété porte le No 167 de l'avenue de la Louisiane.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privileges y appartenant, dans le Sixième district de cette ville, dans le même îlet que la propriété ci dessus décrite, et y attenant ; le dit lot est désigné par le No 1, et forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue du Camp, et mesure 32 pieds, 3 pouces et 4 lignes de face à l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sont les mêmes que sur la propriété ci-dessus décrite et portent le No 169 de l'avenue de la Louisiane.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans de la date de la vente avec 8 0/0 d'intérêt par an jusqu'à paiement final et garanti par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets. Les actes devant porter toutes les clauses usuelles de garantie de 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1889 au-dessus du montant de son adjudication. Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir les plans à la Bourse.

7 avril—7 9 13 20 27—mai 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District, rue Peters, entre Mandeville et Espagne.

Succession de G. H. Rieder.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B, No 26,136.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI 27 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable F. D. King, juge de la dite cour, en date du 25 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, Mandeville, Espagne et Decatur, mesurant 21 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la rue Peters, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant F. Adolphe, notaire, aux frais de l'acquéreur ; l'acquéreur devant payer en outre du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.

26mars—26,30—6,13,20,27avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Premier District.

Résidence en brique à deux étages avec attique, No 155 rue Baronne.

A l'enchère publique. A conditions faciles.

Succession de John F. Meyer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 25,769.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 22 mars 1889, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Girod, mesurant 22 pieds de face à la rue Baronne sur 87 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Lafayette.

Ensemble avec une résidence en briques à deux étages portant le numéro municipal 155 rue Baronne, ayant au premier étage une salle double avec porte à coulisse et vestibule ; au deuxième étage 3 grandes chambres et vestibule, et dans la mansarde 3 chambres et vestibule. Aussi à l'arrière et après une bâtisse en briques à deux étages ayant 5 chambres au rez-de-chaussée et 3 chambres à coucher au premier ; lieux d'aisance, citernes, etc., cour pavée en pierres plates, water works, gaz partout dans la bâtisse principale. La maison est en bon ordre et louée à bail au taux de $30 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, pour billets de l'acquéreur avec intérêt de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement ; les dits billets devront être assurés avec lien de vendeur et le privilège sur la propriété vendue ; les améliorations devront être assurées et la police transférée au détenteur des billets. Acte de vente avec toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat au cas de procès pour renforcer la collection ; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1889 ; un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voir le plan à la Bourse.

23mars—23 30—6 13 20 27avril.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. C. Meynier, tuteur, etc., vs. Arthur Hauck.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,902—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un lot de terre vacant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Promenade Carondelet, Rocheblave et Tonti, mesurant vingt-huit [28] pieds un [1] pouce et sept [7] lignes de face sur la rue St-Pierre, sur cent [100] pieds de profondeur, et vingt-huit [28] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2avril—2 9 16 23 30—mai 4

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

C. H. Stewart vs. la ville de la Nouvelle-Orléans—No 11,626.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MERCREDI, dix septième jour d'avril 1889, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un certain morceau de terre situé en arrière de la ville de la Nouvelle-Orléans, compris entre l'Avenue Milne, le Bayou St-Jean, les rues Brooks et le Lac Pontchartrain, et contenant cinq cent vingt-huit îlets de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 16me jour de mars 1889.

GEO. MOORMAN, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

16 mars—16 23 30—6 13 17 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, connue sous le No 336 rue Terpsichore,

Edward F. Stumpf vs. Rudolph Vandergrift Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,085—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot ou portion de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Terpsichore, Remparts, Euterpe et Dryades, commençant à un point sur la ligne de la rue Terpsichore, cent vingt-sept pieds, onze pouces et cinq lignes du coin des rues Remparts et Terpsichore, de là, s'étendant vers la rue Dryades et mesurant trente-deux pieds de façade rue Terpsichore, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de soixante-quatre pieds, la ligne latérale du côté de la rue Dryades, faisant aussi face sur une allée commune, entre les propriétés de Mme Glaser et la propriété ici décrite qui est marquée "A" sur un plan de L. H. Pilié, Jne., sous-voyer de la ville, portant la date du 30 janvier 1882, et annexé à un acte de vente de ladite propriété daté du 2 février 1882, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges, etc., y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie ; ladite propriété étant maintenant désignée et connue sous le No 336 de la rue Terpsichore. Ladite propriété étant une partie du terrain No 7 selon un plan de J. Pilié, daté du 20 juillet 1840, et du terrain désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, en date du 28 février 1859, qui ont été acquises par Mme Catherine Stumpf, par achat de Michael John Hauch, selon un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 12me jour du mois d'avril 1877 (1869).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2 avril—2 9 16 23 30—4 mai

Succession d'Oscar Drouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,577—Division A—Attendu que Eugène Rabasse a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oscar Drouet, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

15avril—15,18,21

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de comptes ouverts.—Droit d'occupation, et aussi une action.

Insolvabilité de J. H. Wilmuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,881.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 5 avril 1889, et d'un ordre de vente additionnel, daté le 10 avril 1889, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un lot de comptes ouverts, etc., ainsi que l'indique la liste enliassée en mon bureau.

2° Une action du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.

3° Le droit d'occupation du local No — rue Bassin, entre Julie et Girod, dans l'îlet borné par les dites rues et la rue Franklin, du jour de vente jusqu'au 17 janvier 1893, suivant le bail de Jos. Schreur à Jos. H. Wilmuth, en date du 18 janvier 1888.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 11 13 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Philippe Bouron vs Jules V. Charpentier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 24,528—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, borné par les rues Poydras, Perdido, Prieur et Bertrand, formant l'encoignure des rues Perdido et Prieur, dans l'îlet No 495 ; le dit lot a trente (30) pieds et deux (2) pouces de face à la rue Perdido sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Désigné par le No 14 sur un plan par J. Pilié, déposé dans le bureau de D. L. McCay, notaire.

2° Un certain lot de terre dans l'îlet No 640 borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Claiborne, désigné par le No cinq et mesurant quarante pieds de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt-huit pieds (128) de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er avril—1 8 15 22 29—4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur, coin des rues Carondelet et St Andrew, avec bâtisses, etc., connu par le No 475 rue Carondelet.

Alfred Grima versus H. W. Fairchild et les héritiers et le légataire de Richard Sinnott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 26 504.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 mai 1889, à midi, la propriété suivante, savoir :

Trois lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus par le numéro municipal 475 rue Carondelet et les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans et formant l'encoignure des rues Carondelet et St-André dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et St André et désignés comme lots 12, 13 et 14 sur un plan déposé pour référence en l'étude de G. R. Stringer, notaire, comme plan vingt-neuf. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir :

Le lot douze, trente pieds [30] de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles. Le lot treize mesure vingt-sept pieds (27) de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles, et le lot quatorze qui forme l'encoignure des dites rues Carondelet et St Andrew mesure vingt-neuf pieds (29) quatre pouces [4] et trois lignes [3] de face à la rue Carondelet, a peu près vingt-trois pieds [23] un pouce [1] et trois lignes [3] de largeur dans le fond, cent vingt pieds [120] deux pouces [2] de profondeur sur la rue St-Andrew et cent vingt pieds (120) de profondeur sur la ligne opposée qui le divise du lot treize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 avril—6 13,20,27—mai 4,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur connue comme le No 210 rue Royale.

F. J. Robert vs Mme Camille F. Girardey et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,546.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 11 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale, St Philippe, Chartres et Dumaine, et désigné comme le No Deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, notaire, le 18me jour de juin 1855, et mesurant vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces et deux [2] lignes de face à la rue Royale, sur une profondeur de quatre vingt-dix [90] pieds un [1] pouce et quatre [4] lignes, et une largeur dans le fond de vingt-sept [27] pieds sept [7] pouces sur une allée en commun pour l'usage des dits Nos Un, Deux et Trois sur le dit plan.

La propriété portant le No municipal 210 de la rue Royale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer au plaignant la réclamation de la somme de quinze cents dollars, avec 7 pour cent d'intérêt par an à partir du 17 mars 1888, jusqu'au jour de la vente cinq pour cent d'honoraires d'avocat, tous les frais dans cette affaire, de la vente et toutes les taxes dues sur la propriété vendue. 2° L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet garanti par hypothèque et un privilège de vendeur sur la dite propriété, en date du 17 mars 1888, pour quinze cents dollars, payable deux ans après date, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, et l'acquéreur assumera les obligations de l'acte de vente et hypothèque ci-dessus, pacte de non aliénando, et à payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, etc. 3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant, sur les lieux, et au cas où le prix de l'enchère sur la propriété serait, après déduction des dits honoraires, frais et taxes au comptant, moins que le montant de la réclamation du plaignant, avec intérêt comme il est dit plus haut et du billet qui sera assumé comme il est décrit ci-dessus, alors l'acquéreur payera la dite réclamation du plaignant au comptant, et assumera le billet ci dessus décrit, pro rata, jusqu'à concurrence de la balance de son enchère.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6 avril—6 13 20 27—4 11 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété formant l'encoignure des rues Chemin du Bayou et St-Claude.

James Scallen vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,525—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 4 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé au coin des rues Chemin du Bayou et St-Claude, dans l'îlet borné par ces deux rues et les rues Remparts et Quartier, dans le deuxième district de cette ville ; ledit lot ayant environ trente pieds de face à la dite rue Chemin du Bayou sur environ cent sept pieds de profondeur et face à la rue St-Claude.

Acquise par le défendeur par achat de Jean Baptiste Guigou d'après un acte pardevant G. Duplantier, ex notaire, le 8 mars 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 avril—3 10 17 24—1 4 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quoi que ce soit, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt trois pieds de face à la rue St Claude sur soixante pieds de profondeur en lignes de côté parallèles et égales, lequel dit lot formait partie jusqu'ici du lot de terre situé au coin de la rue Chemin du Bayou et St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Guigou qui l'a acheté de Jean Baptiste Guigou d'après un acte passé pardevant G. Duplantier, notaire public, le trois mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations dans le livre 12e, folio 568.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mars—15,22,29—avril 5,12,19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. Locke Breaux vs. Patrick J. Isabelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,534—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Martin, désigné par le No 14 d'après un plan de la succession McDonogh, et aussi un autre de L. H. Pilié, voyer, en date du 25 mars 1871, dont une copie certifiée du dernier est annexée à un acte passé en l'étude de Wm. J. Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 5 mai 1871, de la succession de Patrick H. Cumming à Andrew J. Fitzpatrick ; lequel terrain mesure, d'après le dit plan, trente deux pieds six pouces de face rue Quatrième, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds deux pouces et quatre lignes ; le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 avril—16 23 30—mai 7 14 18

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an.......$12 00
Six mois.......6 00
Trois mois.......3 00
Un mois.......1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.......$3 00
Six mois.......1 50
Quatre mois.......1 00
Un mois.......25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

73......CHARTRES......73